



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



BIENVENUE !

Quelques informations sur ce webinaire :

1. La session démarrera à 17h30
2. Posez vos questions dans l'onglet Q/R
3. Pour tous autres remarques et problèmes techniques, rendez-vous dans le chat
4. La séance sera enregistrée
5. Un replay sera disponible sur notre page Youtube : <https://tinyurl.com/youtubePVD>



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

COMMENT FACILITER LA MOBILITE DURABLE DANS MON PROJET DE TERRITOIRE ?

**LUNDI 11 JANVIER 2021
17h30-18h30**



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



INTRODUCTION

JULIETTE AURICOSTE
DIRECTRICE DU PROGRAMME PVD



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



INTRODUCTION

MARC PAPINUTTI
DIRECTEUR GENERAL DES
INFRASTRUCTURES, DES TRANSPORTS
ET DE LA MER (DGITM), MINISTRE DE
LA TRANSITION ECOLOGIQUE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



INTRODUCTION

YVES LE BRETON
DIRECTEUR GENERAL DE L'ANCT



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



PVD, MOBILITE ET REGION

LAURENT MOYNAC
REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

>

PVD, mobilité, et Région

Laurent MOYNAC – 11/01/2021





Quelle place pour la mobilité durable dans PVD ?

- faciliter l'accès aux lieux d'arrêt des transport collectifs lorsqu'ils existent : ferroviaire, routier régulier, scolaire :
 - conception espaces publics
 - mise en sécurité
 - accessibilité
- mobilité douce
- covoiturage
- IRVE
- services associés : drive, entretien vélo, livraison en site touristique, ...



Quels leviers pour agir ?

- intégrer la réflexion dès la convention d'adhésion à PVD
- connaître l'offre et les besoins en sollicitant l'EPCI si AOM, bassins de mobilité, Région, population
- concevoir un programme partenarial, fondé sur la subsidiarité de compétence et de périmètres :
 - PVD
 - EPCI
 - bassin de mobilité

Quel apport de la Région au-delà de l'offre de transport régionale ?

- > 22 lignes TER
- > 113 lignes interurbaines
- > 16 lignes de marché
- > 49 TAD gérés en direct
- > Transports scolaires : 3 200 circuits scolaires





Le partage d'études et d'analyses du bassins de mobilité (modèle régional de trafic)





Fiche territoire

Bassin du Charolais Brionnais

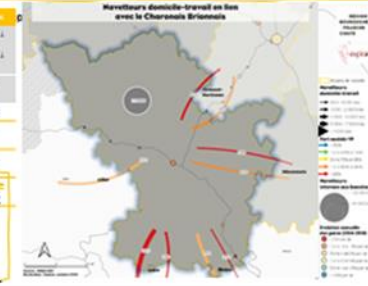
Analyse de la demande - Les navetteurs

Sur les **34 300 navetteurs domicile-travail** en lien avec le bassin :

- 64% habitent et travaillent au sein du bassin. La très grande majorité de ces navetteurs (86%) restent dans leur EPCI pour travailler. 7% des navetteurs internes au bassin quittent leur EPCI pour aller travailler dans la CA Le Grand Charolais.
- 19% sont des résidents du bassin allant travailler sur un autre territoire, notamment vers la Rhône, la Loire, l'Allier et les bassins Creusot-Monceau et Mâconnais.
- 17% habitent dans un autre territoire et viennent travailler dans le bassin (depuis le Creusot-Monceau et la Loire).

Bourgeois, habitants et navetteurs	Travail à			Espaces		
	Charolais Brionnais	Région	Charolais & Mâconnais	Charolais Brionnais	Région	Charolais & Mâconnais
	101	VP	71	VP	71	Total
	41	41				
Interne au bassin	24 000	800	15	77%	85	24 880
Trav. en autre bassin	2 000	700	80	89%	80	2 780
Trav. une autre région	4 000	700	80	89%	140	5 000

Le bassin apparaît peu attractif pour les étudiants extérieurs. 18% des navetteurs vont étudier dans un autre territoire (Creusot-Monceau, La Loire).



Fiche territoire

Bassin du Charolais Brionnais

Analyse de la demande - Les déplacements

Sur les **345 000 déplacements** en lien avec le bassin :

- 37% sont des échanges avec une autre région
- 38% sont internes au bassin
- 25% sont des échanges avec un autre bassin

Forte utilisation de la voiture sur le territoire. Le train est davantage représenté pour les échanges avec les autres bassins et régions.

Le motif personnel représente 47% des déplacements, contre 37% pour le motif Domicile-Travail, 8% pour le motif professionnel et 4% pour le motif Domicile-Etude.

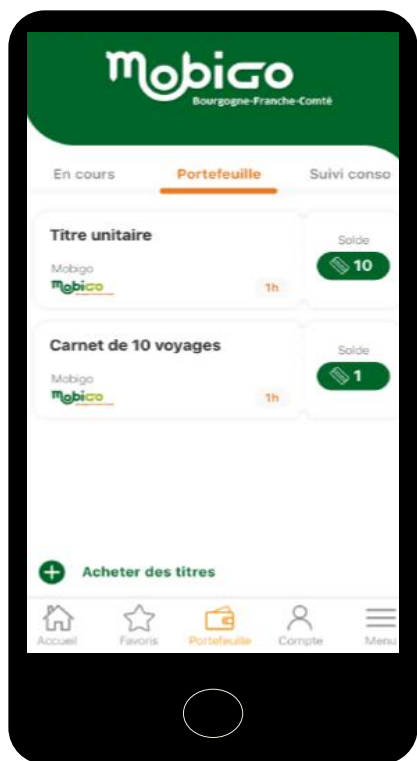
Pour chaque motif, la voiture est le moyen de transport le plus utilisé.

En 2016, la gare de Paray-le-Monial est la plus fréquentée avec **117 000 voyageurs**.

		Voiture	VP	Train	Bus	Cars	Covoit.
Interne au bassin	37	22 400	20	20			
	38	1 700	5	0			
	PER	2 700	10		0		
Echanges avec les autres bassins	PERSE	16 400	20		0	0	
	37	10 700	20	0			
	38	2 400	20	0			
Echanges avec les autres régions	PER	3 270	40		0		
	PERSE	17 000	10		0	10	
	37	11 310	40	0			
Echanges avec les autres régions	PER	1 700	20	0			
	PER	4 700	10		0		
	PERSE	27 400	100		10	20	

Source : Mobilité Régionale de Bourgogne-Franche-Comté réalisé pour le compte de la DPCR - 80 : les déplacements en mode vélo ne sont pas intégrés à ce modèle

La connaissance des offres et leur promotion conjointe



Les services régionaux de mobilité : Outils numériques d'information, le vélo, le covoiturage, l'intermodalité

> Système d'Information Multimodal :

viamobigo.fr

>La Centrale d'appel (03 80 11 29 29)

>le dispositif allo billet !

>Mobigo Covoiturage

(Plateforme en ligne + apps mobile)

>Abri vélo en gare

>



NOUVEAU !



ALLO BILLET!

ACHAT TITRE DE TRANSPORT TER

Depuis votre fixe ou votre mobile, vous pouvez commander votre billet TER en composant le 03 80 11 29 29, le jour même de votre voyage et au maximum 2h avant le trajet envisagé. Un code, à présenter au contrôleur, vous est alors communiqué. Ce code peut vous être envoyé par SMS si vous le souhaitez.

Retrouvez toutes les informations sur www.viamobigo.fr 03 80 11 29 29

- TAD
- Passagers commerciaux sur transport scolaire
- Navettes touristiques saisonnières
- Lignes de covoiturage
- Commercialisation d'offres combinées AO+Région
- Aire de covoiturage : financement pour aires dans schéma régional
- Financement de liaisons douces
- Financement des projets structurants dans les contrats Territoriaux (échelle PETR ; demain CRTE ?)

Des solutions mobilisables 2/2

- Financements régionaux « Appel à projets mobilité rurale » :
 - 2 exemples :
 - Bresse Bourguignonne : mise en œuvre de moyens alternatif pour les déplacements quotidiens : accompagnement au covoiturage auprès des entreprises et développement de l'autostop organisé ;
 - Communauté de Communes des rives de Saône : création d'une maison du vélo et des mobilités à Saint-Jean-de-Losne
 - > Plateformes de mobilité : 18 plateformes de mobilité en BFC
- > Le Ticket Mobilité (280 conventionnements établis avec des employeurs)



Au delà des financements et des solutions techniques :

- Un ingénierie interne Région dédiée : aménagement du territoire et mobilité
- des solutions à construire conjointement par le territoire



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



QUESTIONS/ REponses



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



COMMENT FACILITER LA MOBILITE DURABLE DANS MON TERRITOIRE ?

PATRICK COMBERNOUX
SAINT-MATHIEU –DE-TREVIERS (34)

NATHALIE MAS-RAVAL
CC GRAND PIC-SAINT-LOUP (34)



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND PIC SAINT LOUP (CCGPSL)

SAINT MATHIEU DE TREVIER



Comment faciliter la mobilité durable dans mon projet de territoire

SITUATION



Fiche d'identité

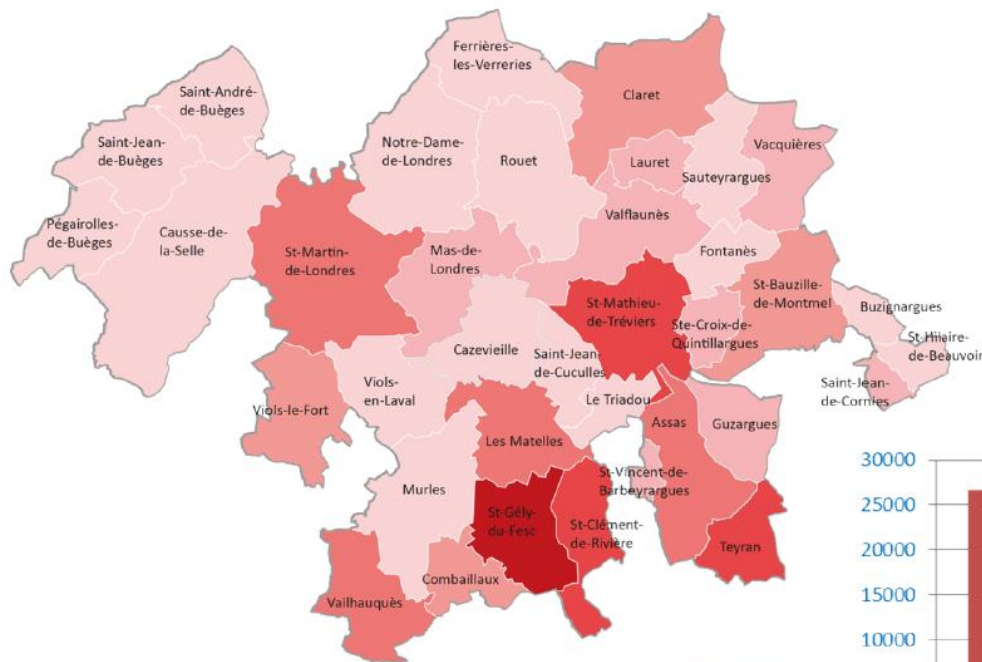
- ▲ **36 communes**
24 de – de 1 000 hab.
8 entre 1 000 et 3 000 hab.
4 de + de 3 000 hab.
- ▲ **57 000 ha**
9 % du département de l'Hérault
- ▲ **48 793 habitants (2019)**
soit 84 hab. / km²
- ▲ **90 % d'espaces naturels et agricoles**
dont 10 % de vignobles

Saint Mathieu de Tréviers : 4 790 habitants

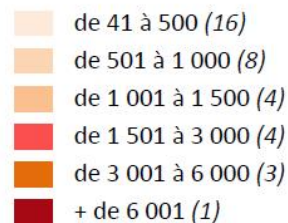


Comment faciliter la mobilité durable dans mon projet de territoire

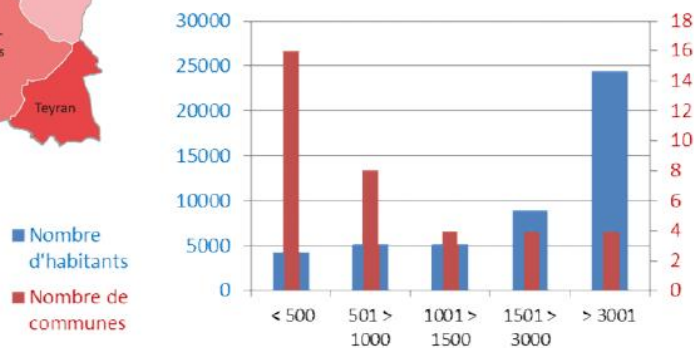
49 000 habitants, 55 % de la population concentrée sur le bassin Sud en interaction avec Montpellier



Population
(nbr de communes)

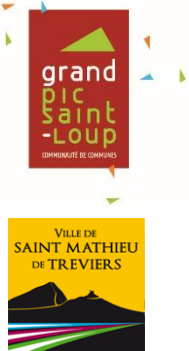


Répartition des habitants par commune et par strate



Comment faciliter la mobilité durable dans mon projet de territoire

Gouvernance de l'EPCI: une politique d'aménagement par bassins de vie autour de Bourgs centres



Des conférences territoriales

Des conférences territoriales sont créées autour de bassins cohérents.

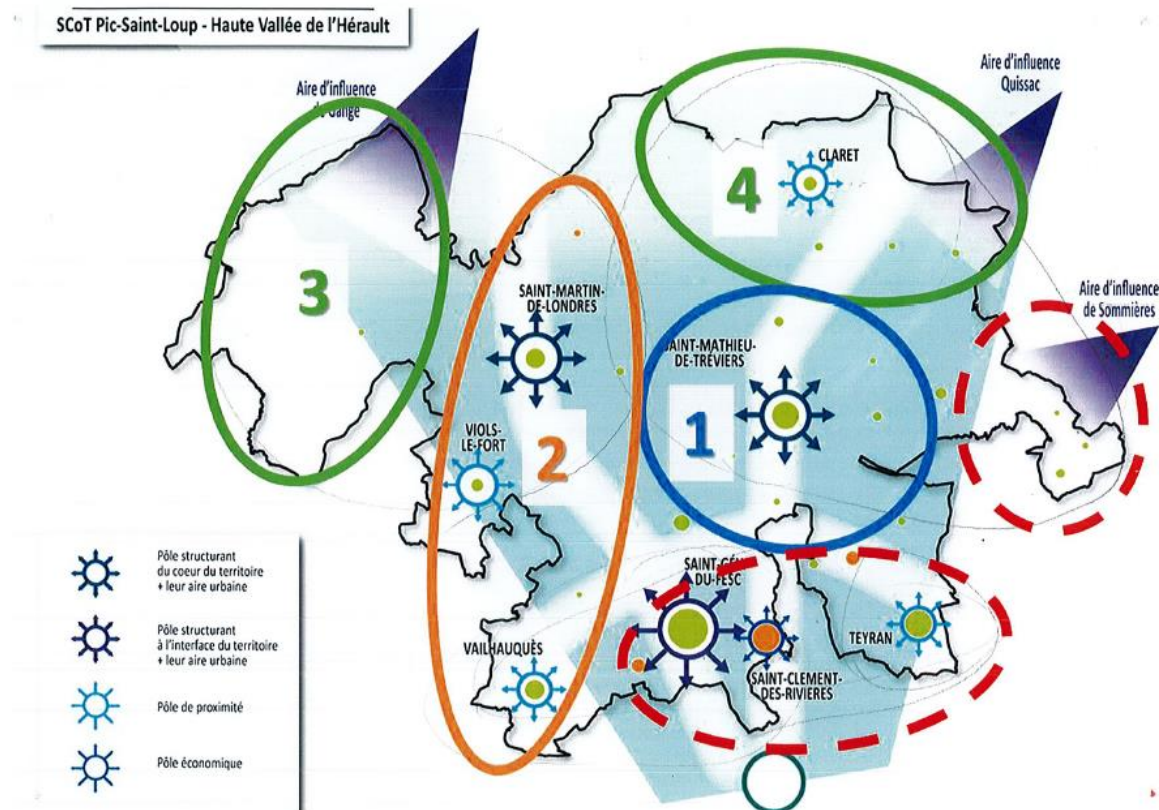
Trois périmètres géographiques à enjeux communs ont été identifiés, porteurs d'un vécu similaire des habitants :

- un bassin périurbain autour de Teyran, Saint-Gély-du-fesc et Saint-Clément-de-Rivière,
- un bassin à mi-chemin **entre le périurbain et le rural autour de Saint-Mathieu-de-Treviers**,
- un bassin rural autour de Saint-Martin-de-Londres.

Saint-Gély-du-Fesc & Teyran	Saint-Gély-du-Fesc, Vailhauquès, Murles, Les Matelles, Cazevieille, Saint-Jean-de-Cuculles, Le Triadou, Combaillaux, Saint-Clément-de-Rivière, Teyran, Guzargues, Assas, Saint-Vincent-de-Barbeyrargues
Saint-Martin-de-Londres	Saint-Martin-de-Londres, Saint-André-de-Buèges, Saint- Jean-de-Buèges, Pégairolles-de-Buèges, Causse-de-la- Selle, Notre-Dame-de-Londres, Mas-de-Londres, Viols-en- Laval, Viols-le-Fort, Rouet,
Saint-Mathieu-de-Tréviars	Saint-Mathieu-de-Tréviars, Ferrières-les-Verreries, Claret, Lauret, Valflaunès, Sauteyrargues, Vacquières, Fontanès, Sainte-Croix-de-Quintillargues, Saint-Bauzille-de-Montmel, Buzignargues, Saint-Hilaire-de-Beauvoir, Saint- Jean- de-Cornies

Comment faciliter la mobilité durable dans mon projet de territoire

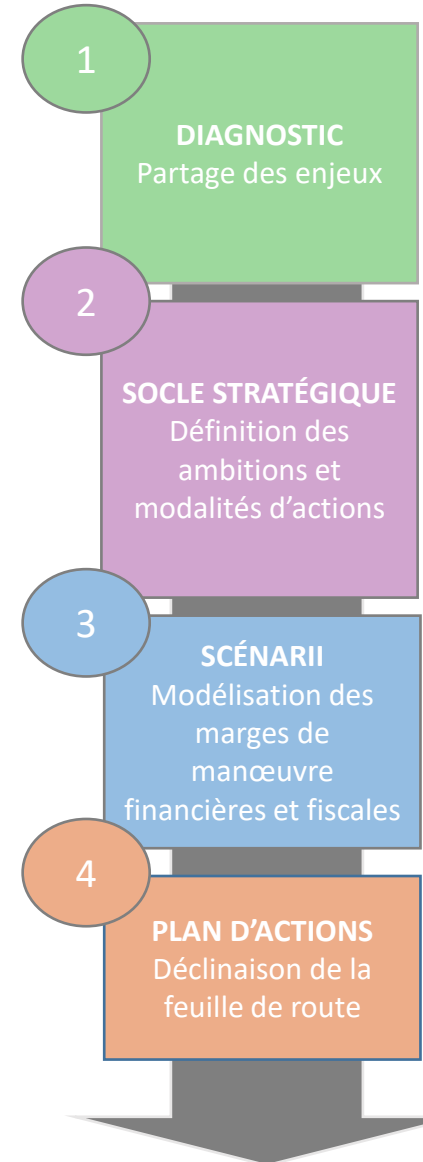
Une logique d'aménagement basée sur des bassins de vie autour de « Bourgs centres »



Une logique de développement autour d'un projet de territoire. Pourquoi?

- Le projet de territoire est un cadre pour définir l'action à mener sur une période donnée en traitant tous les champs de politiques publiques **où la collectivité est compétente.**
- C'est un **moteur politique** qui fixe des **ambitions** et définit des **priorités d'actions**, au regard des moyens mobilisables par la collectivité.
- Ce projet de territoire s'adosse à l'ambition définie par le SCoT : **rester attractif tout en économisant et en protégeant ses ressources environnementales, énergétiques, foncières**

Principe d'élaboration d'un projet de territoire



Quels enjeux pour 2014-2020?

Les 3 orientations et 6 objectifs stratégiques

Orientation 1 : Faire territoire ensemble !

Favoriser et entretenir le vivre ensemble dans un contexte de forte attractivité

Objectif stratégique n°1 :
Organiser la mobilité

Objectif stratégique n°2 :
Renforcer la cohésion sociale

Orientation 2 : Encourager toutes nos forces économiques !

Réussir le développement économique actuel et à venir dans un cadre métropolitain en devenir

Objectif stratégique n°3 :
Conforter et développer le tissu économique local

Objectif stratégique n°4 :
Accompagner le développement de l'économie touristique

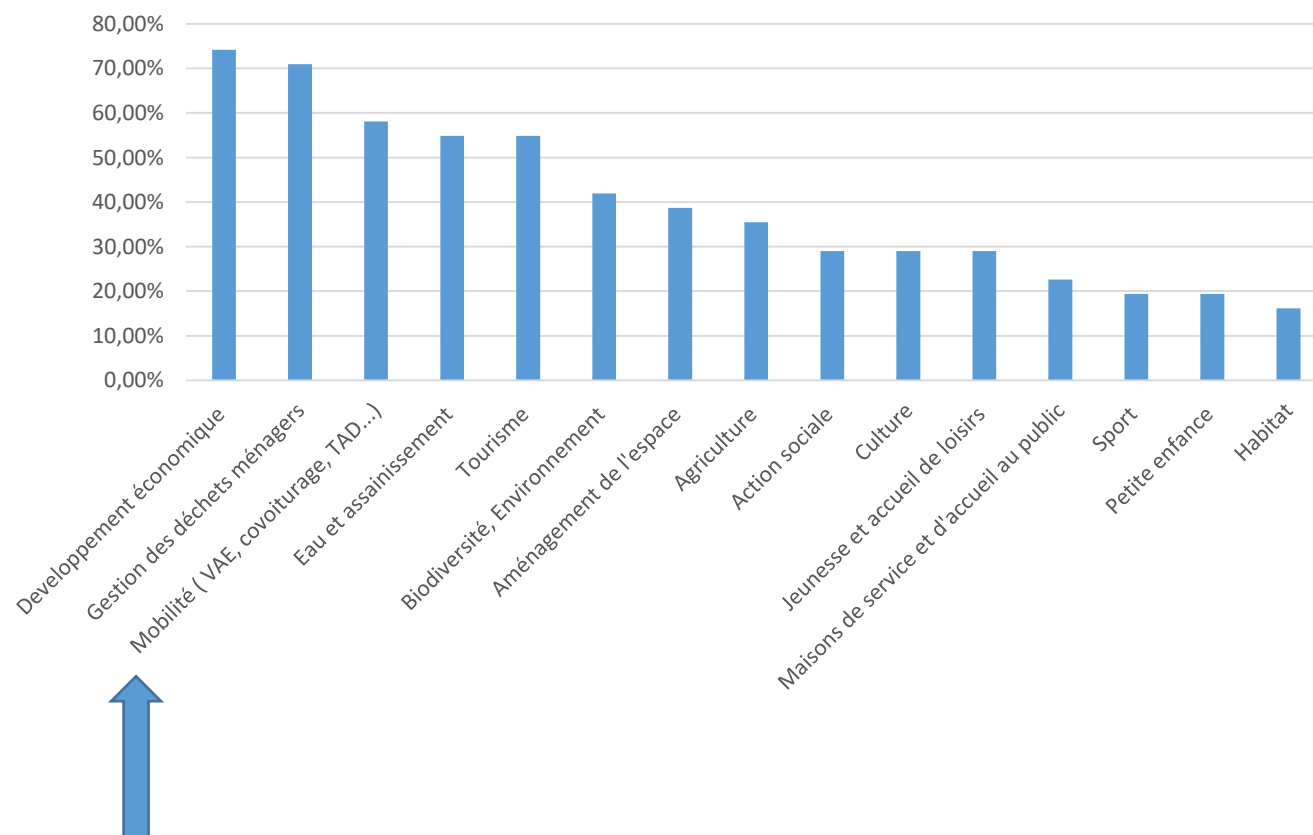
Orientation 3 : Notre patrimoine, notre identité !

Préserver notre cadre de vie et valoriser nos ressources locales

Objectif stratégique n°5 :
Valoriser les atouts du territoire

Objectif stratégique n°6 :
Reconnaître et valoriser la force patrimoniale du Pic Saint Loup

S'investir pour quelles compétences en priorité?



Quels enjeux pour 2020-2026?

L'analyse engagée fait ressortir **3 enjeux transversaux** déclinés en **enjeux** et **défis thématiques** pour la collectivité.

Enjeux transversaux

Thématiques

Répondre aux besoins des populations et assurer leur inclusion sociale

- 1- Mobilité
- 2- Logement
- 3- Equipements, commerces et services

Soutenir la trajectoire de développement sur le plan des ressources foncières, environnementales et énergétiques

- 4-Trajectoire d'urbanisation

Garantir l'équilibre entre attractivité résidentielle et dynamique productive du territoire

- 5- Economie et emploi
- 6- Agriculture et viticulture
- 7- Patrimoine, tourisme et loisirs

1

DIAGNOSTIC
Partage des enjeux

2

SOCLE STRATÉGIQUE
Définition des ambitions et modalités d'actions

3

SCÉNARI
Modélisation des marges de manœuvre financières et fiscales

4

PLAN D' ACTIONS
Déclinaison de la feuille de route

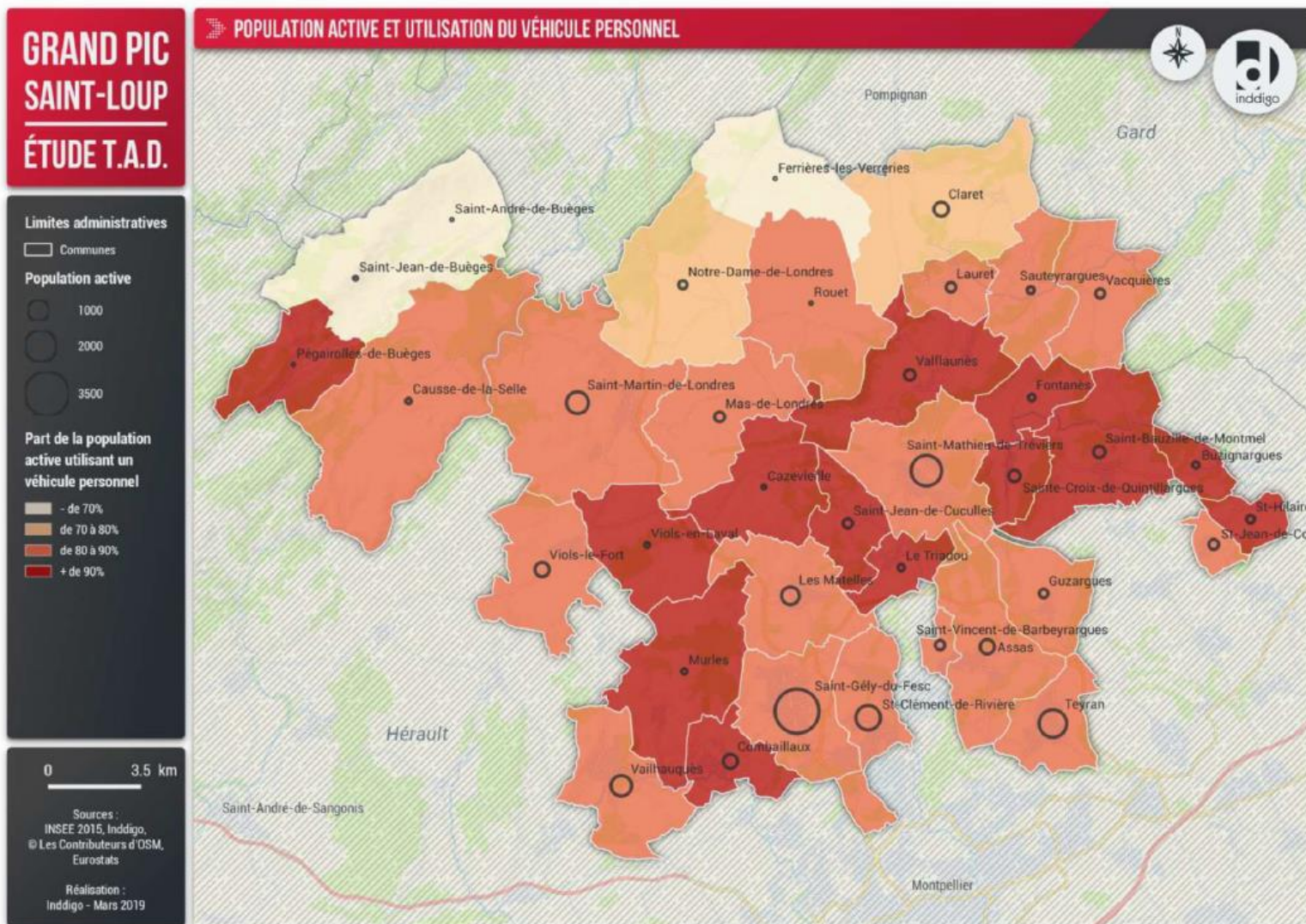
Le Quoi?

Quelles sont nos ambitions?

Les idées fortes qui ressortent de ces échanges: UNE APPROCHE TRANSVERSALE

- Consolider un **territoire de proximité** en s'appuyant sur le **maillage des bourgs-centres**
- S'ouvrir sur la métropole tout en préservant **notre patrimoine et l'identité rurale** de notre territoire
- Réorganiser les dynamiques de circulation (internes/externes) et prendre conscience que **le déplacement le moins onéreux est celui qui ne réalise pas**
- Créer de la richesse économique en **attirant les entreprises** et en **(re)localisant les emplois** au plus près des lieux de résidence
- Développer **l'attractivité génératrice de richesses** et d'image : **tourisme, culture, etc.**
- S'engager dans la **transition énergétique et environnementale**

Une forte dépendance à la voiture



Comment faciliter la mobilité durable dans mon projet de territoire

Enjeux en terme de mobilité pour le territoire



Constat

- 2/3 des actifs travaillent à l'extérieur du territoire
- Forte pratique de autosolisme
- Embouteillages importants aux heures de pointe sur axes reliant Montpellier
- Cadencement insuffisant des TC
- Absence de PEM

Enjeux

- Améliorer les circulations pendulaires
- Développer offres de déplacements pour tous les usagers (captifs, actifs, jeunes, seniors, PMR...)

Comment faciliter la mobilité durable dans mon projet de territoire

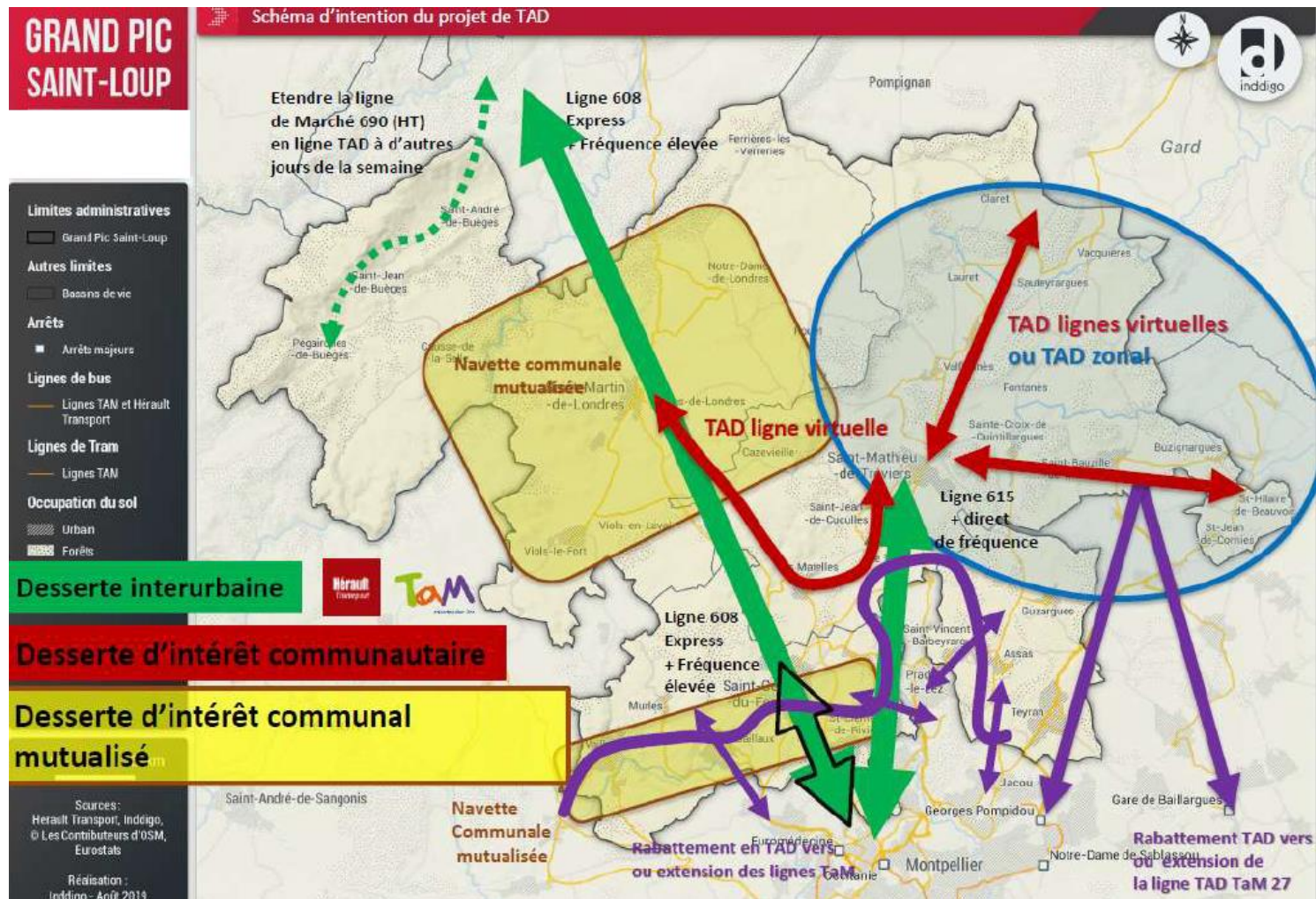
UNE LOGIQUE D'USAGE: PROTOTYPAGE EN TERRITOIRE PÉRI-URBAIN/ RURAL

La CCGPSL dynamique en terme de mobilité: Actions centrées sur :

- **les mobilités actives** (vélos , marche à pied, VAE): exemple piste cyclable prévue en 2021: reliera le littoral à la CCGPSL
- **les nouvelles mobilités** (covoiturage, autopartage, autostop organisé),
- **le transport à la demande** par **prolongation de lignes de la métropole depuis septembre 2018**, avec rabattement sur lignes de tramway et TER: effectif depuis septembre 2019
- **Coordination entre AOM** : Région et 3M et **entités compétentes en terme de voirie**: Département et communes.

Pour répondre aux besoins des différents usages

Ecomobilité en zone rurale ou un foisonnement au service de l'utilisateur



Comment faciliter la mobilité durable dans mon projet de territoire

UNE APPROCHE PARTENARIALE: Contrat territorial avec la Région

LES PÔLES NOUVEAUX USAGES:

UN EXEMPLE ILLUSTRANT LA DÉMARCHE FRANCE MOBILITÉS

ET INTEGRANT LA MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT TERRITORIAL
AVEC LA RÉGION

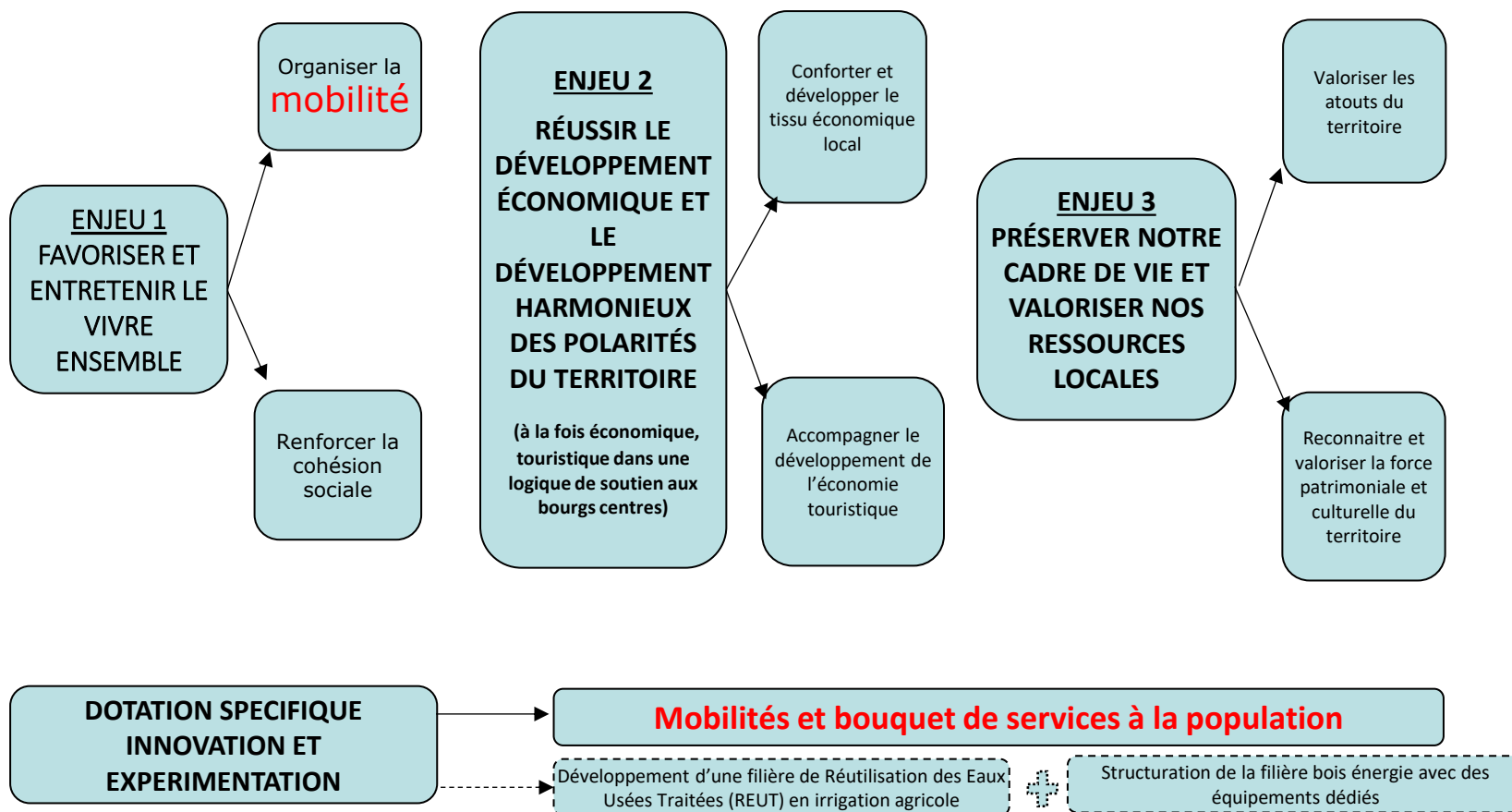


Axes d'intervention de la politique régionale :

-DYNAMISER LES BOURGS-CENTRES: « opération Bourg centre »: 4 bourgs centres sur le territoire de la CCGPSL

-Une dotation spécifique innovation: « Mobilités et bouquet de services à la population » pour soutenir la plate forme de covoiturage des PNU.

Une dotation spécifique innovation et expérimentation

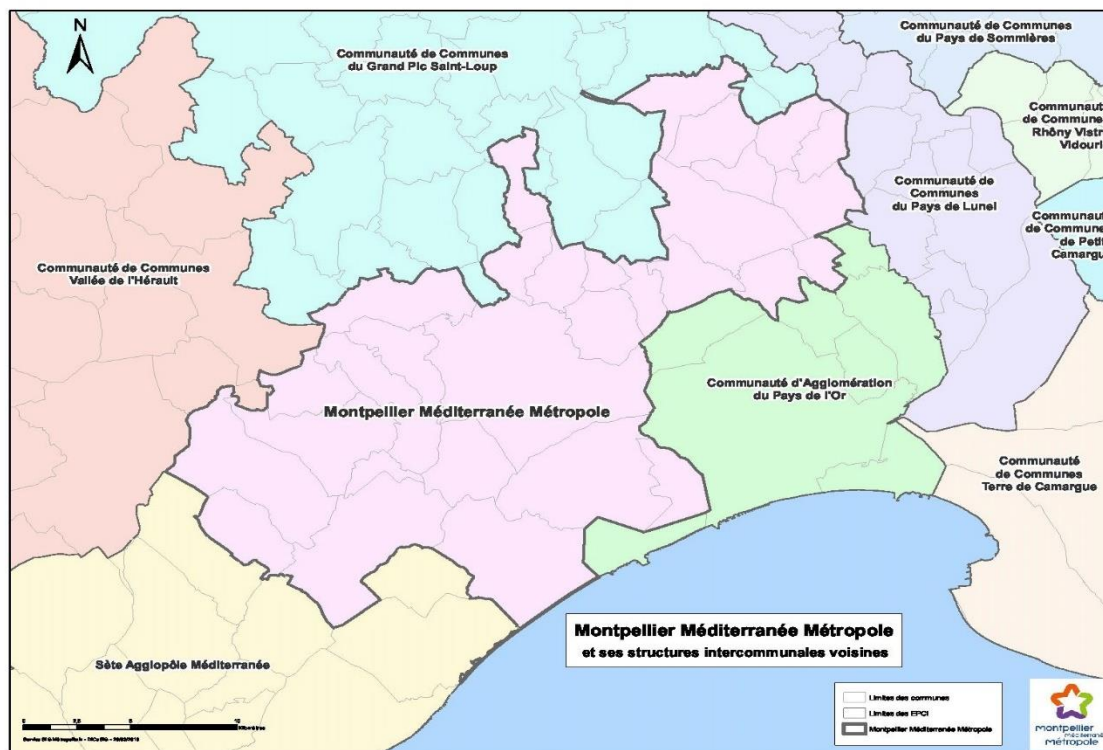


UNE APPROCHE PARTENARIALE INTER EPCI:

CONTRAT DE RÉCIPROCITÉ

CCGPSL-MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

Décembre 2017 : Signature contrat de réciprocité 2018/2020 pour mise en œuvre de politiques d'aménagement partagées.

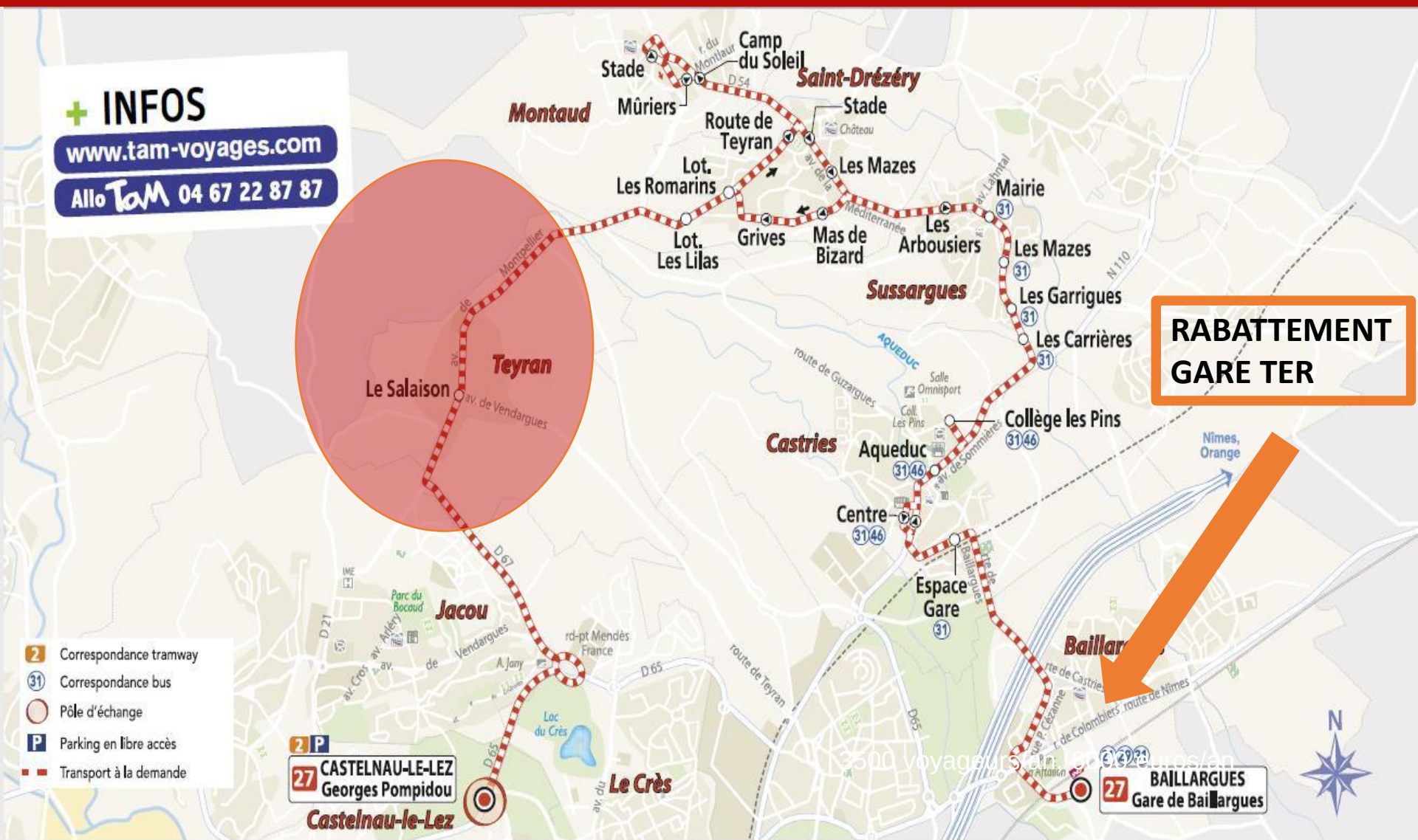


Arrêt TC de la Commune de Teyran, CC Grand Pic Saint Loup: Une ENCLAVE au sein de la métropole

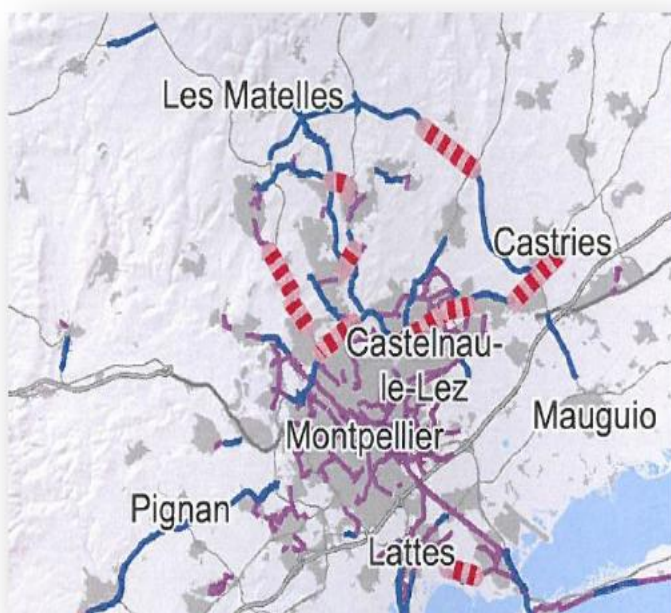


3500 voyageurs/an en 2018 année de lancement , 6000 euros/an

Ligne TAD prolongée vers gare TER et tram suite à renégociation DSP: nbre de trajets doublé



...et des aménagements cyclables continus en rabattements sur bourgs centres et vers la métropole en lien avec le département: ex de piste cyclable prévue en 2021 pour relier le littoral à la CCGPSL



Priorité 1 : en lien avec Montpellier
- Entre St-Gély-du-Fesc et Montpellier
- Entre St-Clément-de-Rivière et Prades-le-Lez
- Contournement Nord (partage de voirie)

Rappel des aménagements réalisés au 31/12/2012
— Aménagements maîtrise d'ouvrage départ.
— Aménagements autre maîtrise d'ouvrage

Source : Schéma départemental cyclable, CD34, juillet 2014



UNE APPROCHE PARTENARIALE et TRANSVERSALE

Contrat DE RURALITE

avec la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CEVENES GANGEOISES ET SUMENOISES: CCCGS



Des actions Communes-EPCI, mutualisées à l'échelle de l'EPCI

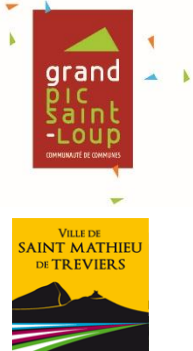


-des services:

- **location moyenne durée de Vélos à Assistance Electrique.**
- **plateforme de covoiturage** commune avec Montpellier: KLAXIT.
- **animation et communication** pour favoriser le report modal: ateliers de réparation et de gravage de vélos, tests gratuits de VAE sur un mois avec le CD34, ateliers de sensibilisation pour les scolaires.

-des infrastructures:

- travail en ingénierie sur la **continuité des pistes cyclables** via l'élaboration d'un schéma directeur des modes actifs,
- **déploiement de pôles d'échanges multimodaux et apport de services en rabattement sur bourgs centres: PNU: pôles nouveaux usages** (travail avec conférences territoriales des maires et VP bourg centre): aires de covoiturages en lien avec CD34, autopartage, stationnement vélos sécurisé, bornes de recharge électrique, information voyageur, paniers circuit-court en lien avec projet alimentaire territorial.



Engagement en faveur des mobilités durables et actives, Expérimentation d'innovations, à travers Recherche de subventions indispensable

1- Appel à Manifestation d'Intérêt « **France Mobilités** » (Dépôt le 31/10/18)
Réponse positive obtenue le 24 janvier à Paris - 100 000 € d'aides
(et lauréat via une candidature conjointe avec **le Département et la**
Communauté de Communes des Cevennes Gangeoises et Sumenoise:
PHMI Pack Hérault Mobilité Inclusive en 2018)



2- Appel à projets « **Vélos et Territoires** » **ADEME** (10/12/18)
CCGPSL lauréate en avril 2019-83 000€ d'aides escomptées

Elle bénéficie aussi d'aides dans le cadre du Plan de Protection de
l'Atmosphère (PPA) de Montpellier ; en 2020/2021 pour de l'ingénierie.



De nombreux partenaires mobilisés :

Région Occitanie, Département de l'Hérault, Hérault Transport, TAM 3M, 3M et
EPCI limitrophes, OT, Communes membres, Education Nationale, ADEME,
DREAL, DDTM, CEREMA, ENSAM, CESML, Groupe ISIA, entreprises et
associations locales, etc.

Comment faciliter la mobilité durable dans mon projet de territoire

Actions : PNU

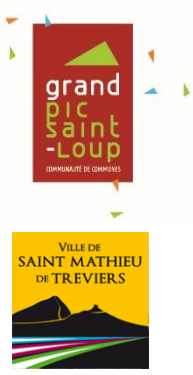
LES PÔLES NOUVEAUX USAGES

- **Finalités** : A travers l'implantation de pôles d'échanges multimodaux « nouvelle génération », proposer des solutions de mobilités innovantes aux habitants et dynamiser les bourgs-centres



=> Pôles Nouveaux Usages (PNU) ; outils numériques et animation locale ; vélos à assistance électrique (VAE) ; gouvernance

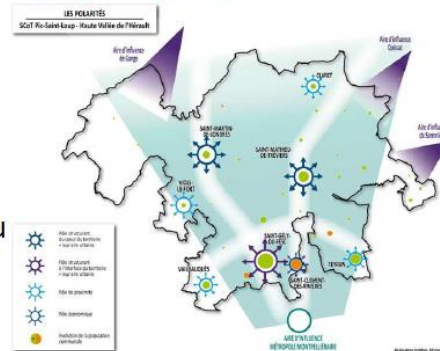
Coût total (prévision) : **240 000 € HT** (obtention d'une aide de 100 000 €)



Actions : PNU

LES PÔLES NOUVEAUX USAGES

Pôles Nouveaux Usages (PNU) : Pôles d'échanges multimodaux ruraux avec un accès à des bouquets de solutions de mobilité: autopartage, bornes électriques, places covoiturage, stationnement sécurisé vélo, arrêt TC, maillage selon les polarités du territoire : des « centralités »



Numérique et animation : lignes de co-voiturage dynamique, avec du TAD et un SAEIV ; gratification intégrée ; implication des acteurs locaux ; auto-partage de véhicules de service

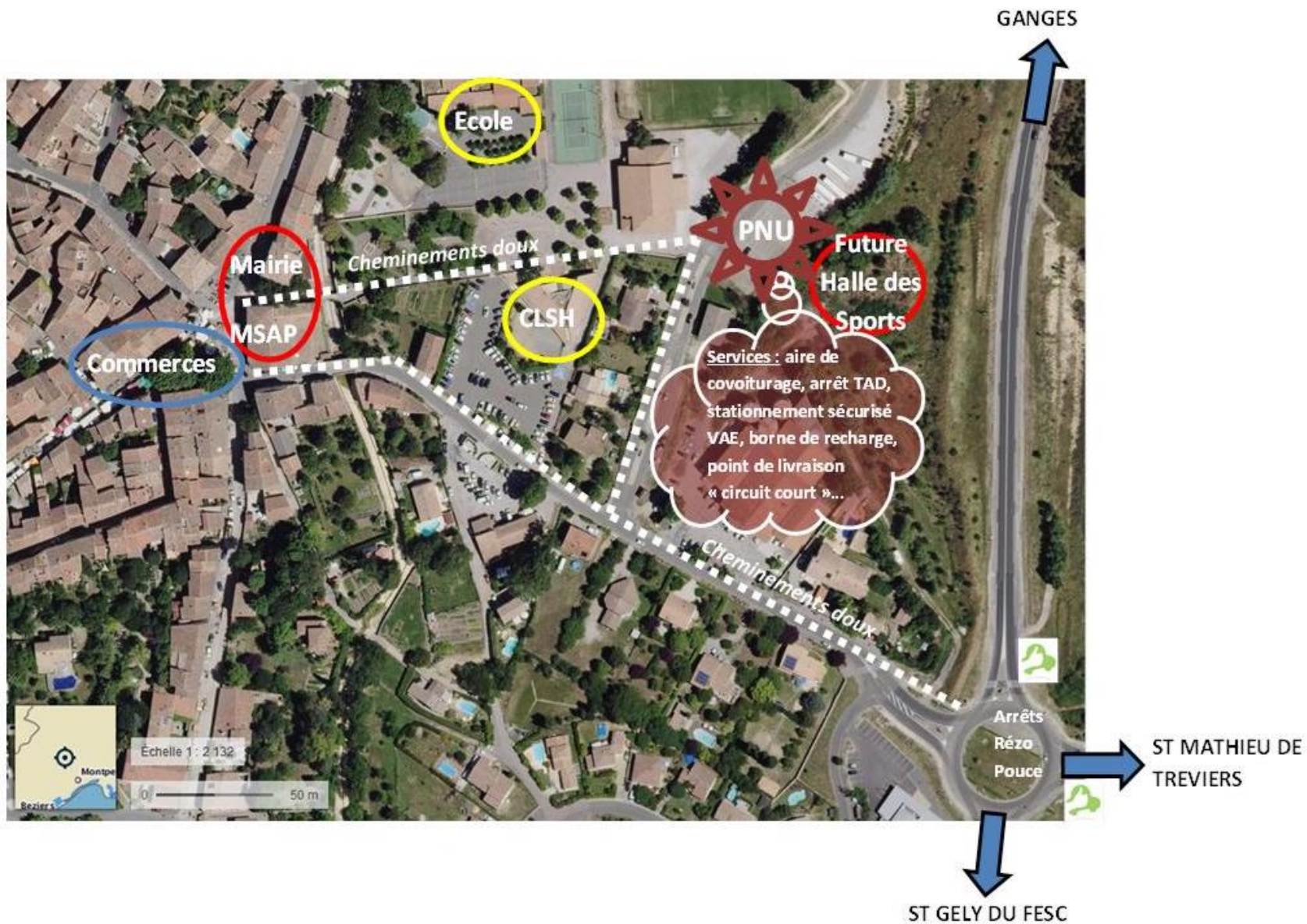
VAE : stratégie de déploiement avec location VAE; manifestations et promotion



Comment faciliter la mobilité durable dans mon projet de territoire

LES PÔLES NOUVEAUX USAGES

FOCUS SUR LES PNU



LES PÔLES NOUVEAUX USAGES



La commune de Saint Mathieu de Trévières labellisée PVD

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES


Petites villes
de demain

- Déploiement d'un PNU
- Travail de sur l'augmentation de la fréquence des TC en lien avec la Région
- Mise en place de l'autopartage commun à Montpellier
- Pistes cyclables mises en place ou en cours de déploiement



Comment faciliter la mobilité durable dans mon projet de territoire

St Mathieu de Treviers: aménagement d'un écoquartier

Une approche partenariale et transversale



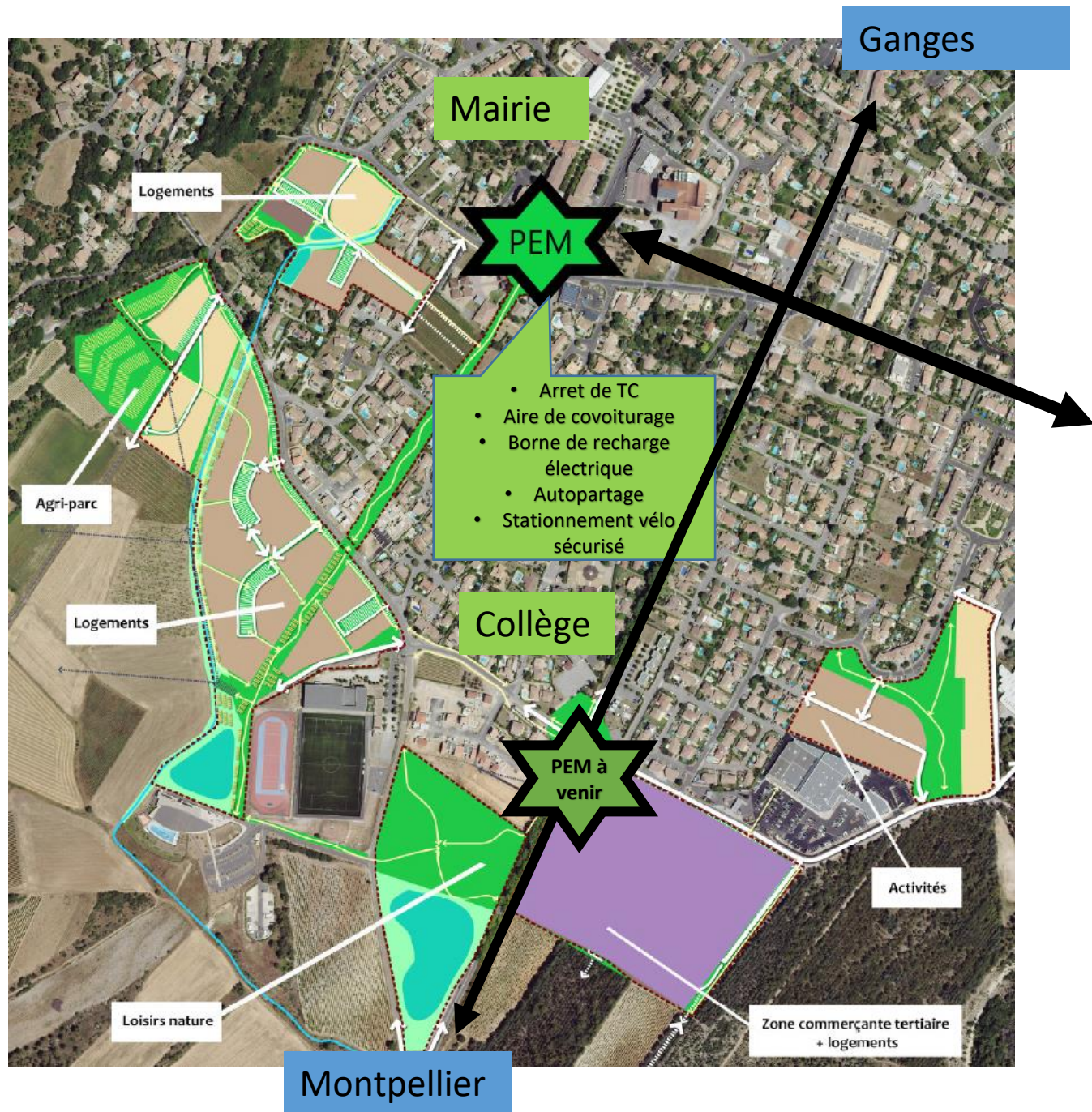
AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES


Petites villes
de demain

Le secteur de Garonne repose sur un principe de densification (dent creuse) avec mixité fonctionnelle: habitat, loisirs, commerces, trames vertes et bleues, mobilités douces, PEM.

Le meilleur déplacement est celui qui ne se fait pas: «la ville durable, la ville en pantoufles»: accès facilité au panier de vie courante.

Travail sur les tiers lieux, les commerces manquants sur la zone de chalandise, les circuits courts....



Une station d'autopartage avec utilisation de véhicules communaux



⌚ **2,70€** / Heure & ☔ **30CTS** / KM

Assurance et carburant inclus

24h/24 7j/7

COMMENT
ÇA MARCHE
?

1

RÉSERVEZ

Sur Internet, par téléphone ou sur votre smartphone. Choisissez la station et la voiture de votre choix pour le temps que vous voulez !



Faites le tour de votre véhicule et remplissez l'état des lieux



2

ROULEZ

Ouvrez le véhicule avec votre carte Modulauto et roulez sans limite géographique pendant la période de réservation choisie. Vous pouvez modifier facilement la durée de votre réservation par téléphone sur l'appli ou sur modulauto.net



Le carburant est
INCLUS

3

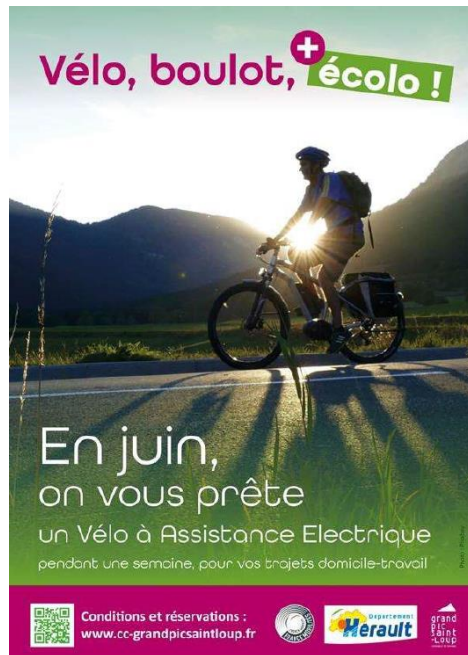
RESTITUEZ

Restituez le véhicule à la station de départ. L'emplacement réservé au véhicule (en voirie ou dans un parking) vous garantit le stationnement sans difficulté.

Actions : Programme AVELO

Favoriser les mobilités douces

- Elaboration d'un schéma directeur des modes actifs dont les objectifs sont de :
 - Structurer le réseau cyclable pour répondre aux besoins de déplacements quotidiens: rabattement vers les bourgs-centres dont desserte des établissements scolaires
 - Définir les aménagements cyclables projetés en proposant des itinéraires continus et sécurisés en lien avec les autres collectivités : les projets des communes du territoire, le plan Hérault vélo du CD34, les EPCI limitrophes dont la Métropole et la Région (plan vélo à venir).



Comment faciliter la mobilité durable dans mon projet de territoire

Vélo, boulot, ⁺écolo !



En juin,
on vous prête
un Vélo à Assistance Electrique
pendant une semaine, pour vos trajets domicile-travail



Conditions et réservations :
www.cc-grandpicsaintloup.fr



VÉLO
à assistance
électrique,
il est temps d'essayer !

MARDI
4 JUIN
9H-12H

Tester un Vélo
à assistance électrique
dans Saint-Mathieu
et ses environs (20 à 25 mn).

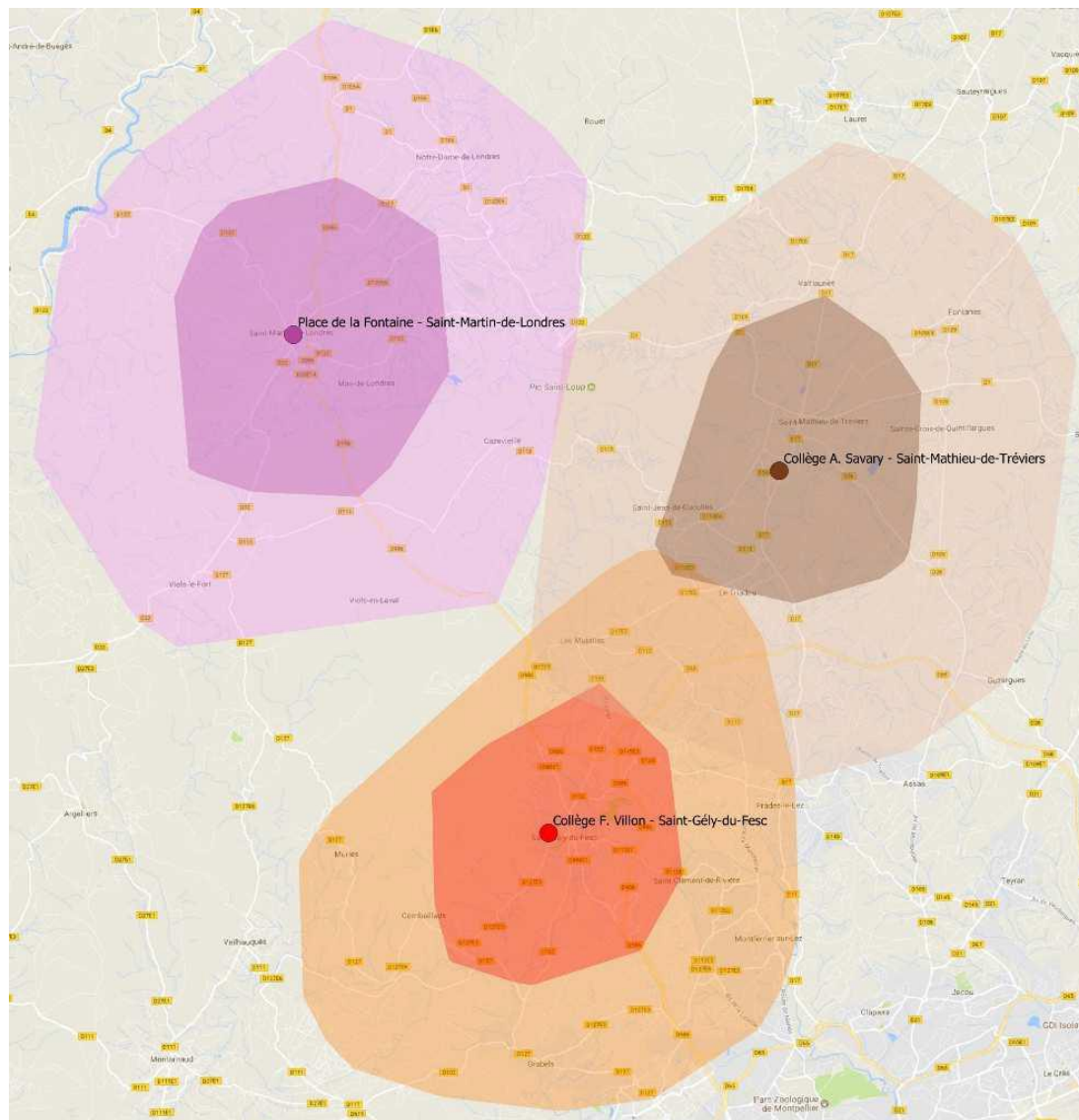


Participer à un atelier
de diagnostic réparation
et de marquage antivol
animé par Le Vieux Biclou.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
mf.sicard@ccgpsl.fr

...mais aussi travail sur les modes actifs avec les scolaires



NOUVELLE ACTION ECOMOBILITE

SE DÉPLACER
AUTREMENT :
TOUS À PIED !



L'objectif de ce module est de faire découvrir aux enfants les enjeux des nouvelles formes de mobilité. Il s'agit aussi de promouvoir l'ecomobilité scolaire.

Ce module s'organise autour de deux séances, une en classe, une sur le terrain, avec la possibilité d'un prolongement sous forme d'une restitution :

1^{ère} séance - sur le terrain

- Déplacement à pied autour de l'école pour repérer les aménagements réalisés (pistes cyclables, voies piétonnes...) facilitant les déplacements doux mais également les zones non aménagées ou dangereuses.
- Repérages et relevés des aménagements réalisés par les élèves sur des supports préparés au préalable (carte et tableau).

2^{ème} séance - en classe

- Recherche des bénéfices associés (pour la santé, pour la planète...) à la pratique de déplacements doux.
- Définition de nouveaux aménagements et/ou de solutions alternatives de déplacement imaginés par et pour les élèves, pour faciliter leur déplacement au quotidien autour de leurs lieux de vie, sous forme de textes et de dessins.

En option - Prolongement des séances

Restitution du module aux parents et/ou aux élus concernés : présentation par les élèves de propositions d'aménagement ou d'organisation des déplacements (type pictos...).
La restitution pourra être réalisée sous forme de panneaux explicatifs, de diaporamas ou encore de maquettes.

BÉNÉFICIAIRES

3 classes de cycle 3.

RESSOURCES

- IEN
- Accompagnement des projets.
- CCPSL :
- Mise à disposition d'un agent pour la création du module et les animations.
- Classe :
- Néant.
- CALENDRIER PRÉVISIONNEL
- Septembre : inscription des classes.
- Octobre - mars : Réalisation de l'action.



L'ECOMOBILITÉ,
C'EST QUOI ?

L'ECOMOBILITÉ,
C'EST LE FAIT DE
FAVORISER DES MOYENS
DE TRANSPORT AYANT
MOINS D'IMPACTS SUR
L'ENVIRONNEMENT
(MARCHÉ À PIED, VÉLO,
TRANSPORT EN COMMUN,
COVOITURAGE...)

LE LABEL ECOMOBILITÉ

La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup a reçu le label Ecomobilité pour l'année 2017, décerné par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

Ce label récompense les actions mises en place par la collectivité en faveur de l'ecomobilité au cours de cette année.

Depuis, la Communauté de communes reste engagée en tant qu'"Acteur Ecomobilité". Les actions prévues pour l'année 2018 concernent notamment :

- le covoiturage,
- le transport collectif,
- la communication,
- les modes doux,
- l'ecomobilité scolaire.

DES BÉNÉFICES POUR TOUS !

Santé

Marcher, faire du vélo quotidiennement, c'est une activité physique bénéfique pour la santé et le bien-être !

Environnement

Diminuer l'usage systématique de la voiture, c'est réduire la pollution, les nuisances sonores et les encombrements.

Sécurité

Moins de voitures, c'est aussi moins de risques d'accidents.

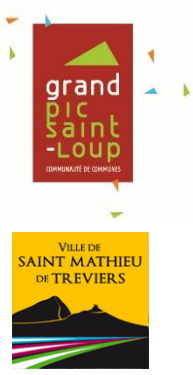
Qualité de vie

Opter pour l'ecomobilité, c'est aussi créer plus de convivialité, de rencontres, de partage, bref, plus de lien social toutes générations confondues !

Développement durable



Affiche Ecomobilité produite par un élève de la classe de Mme CALVET, école de Sainte-Croix-de-Quintillargues



DES INTERROGATIONS ? ... Merci de votre attention



Comment faciliter la mobilité durable dans mon projet de territoire



Points clés : financements et RH

Projet	Dépense	Montant estimé	Financement	Taux de financement
SGD	Etude TAD	29 880	Ademe	30%
SGD	Participation Ligne TAM	10 000		
SGD	Inscription Rezoupouce	1 000		
SGD /Avelo	Location VAE	30 000	Avelo	64 %
Avelo	Schéma directeur vélo	36 000	Avelo	70 %
Avelo	Organisation d'atelier mécanique avec marquage BICYCODE sur 18 mois	21 000	Avelo	70 %
Avelo	Mise en place d'un service de location : 10 VAE pendant 1 an	12 000	Avelo	70 %
Avelo	Achat et pose de 360 arceaux pour le stationnement de vélos	43 200	Avelo	70 %
Avelo	Projets de communication sur 18 mois	13 000	Avelo	70 %
CEE	Abri Vélo Hôtel Communauté	9 750	CEE : Alveole	60 %
PNU	Etude autopartage	5 280	France Mobilité	32.5 %
PNU	AMO (Cerema ?)	10 000	France Mobilité	32.5 %
PNU	Développement application numérique : Mobicoop	106 800	France Mobilité	32.5 %
PNU	Autopartage exploitation	25 000	France Mobilité	32.5 %
PNU	Autopartage équipement véhicules	15 000	France Mobilité	32.5 %
PNU	Communication	31 000	France Mobilité	60 %
TOTAL		359 030		

Comment faciliter la mobilité durable dans mon projet de territoire



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



QUESTIONS/ REPONSES

MERCI D'AVOIR PARTICIPE

Nous sommes à votre écoute ! Rendez-vous sur notre site pour le plus d'informations :
petitesvillesdedemain.anct.gouv.fr. N'hésitez pas à nous envoyer un e-mail à
petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr pour vos commentaires ou questions, et à participer
aux prochains rendez-vous :

**LA LOI D'ORIENTATION DES
MOBILITES : QUELLE PRISE
DE COMPETENCES ?**

MERCREDI 13 JANVIER 2020

11h-12h

**PRESENTATION DE L'OFFRE
DE SERVICES FRANCE
MOBILITE**

MERCREDI 13 JANVIER 2020

16h-17h